

# Déclaration préalable de la FSU au CTSD du 22 juin 2021

Madame la Directrice académique, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Entre gestion erratique de la crise sanitaire, maintien d'un calendrier de réformes participant au démantèlement du Service public d'Éducation et sous-investissement chronique, notre système scolaire ressort exsangue, comme ses personnels, de sa rencontre avec la Covid et Jean-Michel Blanquer.

Aveugle et sourd, Jean-Michel Blanquer confirme sa politique éducative dévastatrice qui a pour conséquence la dégradation du système scolaire (maternelle, EPS, lecture, direction d'école, formation initiale et continue, Éducation prioritaire, ASH, AESH...), renforçant l'augmentation des inégalités scolaires et sociales.

Politique combinée aux effets de la loi de transformation de la Fonction Publique, avec un Grenelle entre plan de com et mensonges. Des mesures qui oscillent entre bienveillance ministérielle médiatique, mais irréaliste, et transformations profondes et inquiétantes du système éducatif, bien réelles quant à elles, comme par exemple en matière de ressources humaines.

La crise n'est pas derrière nous, au contraire. Il faut réduire les inégalités et résorber le déficit d'école. Malgré 2289 postes supplémentaires, la rentrée s'annonce mal car les postes sont utilisés pour les priorités ministérielles. Le volume de postes pour les remplacements est insuffisant, rien pour les RASED, extinction des dispositifs comme les PDM... Pour le SNUipp-FU, le ministre n'a toujours pas pris conscience de l'impact de la crise sur l'école.

Le SNUipp-FSU revendique un plan d'urgence pour l'école, qui passe par un engagement pluriannuel sur les moyens nécessaires à son bon fonctionnement, avec une augmentation des postes au concours. Dans l'immédiat, il demande la création de postes supplémentaires pour la rentrée 2021, notamment en postes de titulaires remplaçants qui font actuellement cruellement défaut. Nous vous rappelons que ce sont nos collègues directeurs qui gèrent les réactions agressives des parents face au non remplacement cumulé à la consigne du non accueil des élèves dans les autres classes, situation générant une accumulation de stress fort dommageable.

En attendant l'école française reste une des plus chargées en Europe : 19 élèves en moyenne en France par enseignant contre 15 dans les pays de l'OCDE. 23 élèves par classe dans le 1er degré en moyenne en France contre 21 dans les pays de l'OCDE.

Nous sommes aujourd'hui réunis pour les ajustements de carte scolaire et nous aimerions connaître le nombre de postes dont vous disposez pour abonder les besoins des écoles.

Concernant la présentation du document du champ d'étude, nous constatons qu'elle est identique à celle de juin dernier : pas de colonne avec la moyenne en cas de fermeture ; pour les REP, pas de distinction entre les effectifs des classes dédoublées et les autres....

Concernant les effectifs figurant dans ce document, nous constatons que les chiffres sont quasiment identiques à ceux que nos collègues nous ont également communiqués.

Par contre, dans certaines circonscriptions aucune demande d'actualisation des effectifs n'a été adressée aux écoles ou alors pour une date ultérieure au CTSD. Suite aux inscriptions, certains collègues, de leur propre chef, ont donc envoyé le changement d'effectifs à leur IEN mais sont toujours en attente de leur demande de RDV à laquelle aucune réponse n'a été apportée.

De ce fait, beaucoup d'écoles dont les effectifs ont fluctué n'apparaissent pas dans ce document alors qu'elles y auraient toute leur place. Cette carte ne peut donc être équitable et transparente.

Un poste est neutralisé à la MECS. Que signifie « poste neutralisé » ? Et quelle en est la raison ? S'agit-il du gel de ce poste ? Un gel dans cet établissement nous paraît irraisonné quand on connaît la difficulté du public accueilli. Nous demandons à ce que ce poste ne soit pas neutralisé et soit remis devant les élèves ou à minima devant une autre classe du département. L'ouverture d'un poste provisoire d'animation rattaché à la circonscription ASH est également surprenant pour ces mêmes raisons ( besoin de poste devant la classe) et surtout parce qu'il n'a pas du tout été fait état de ce besoin en janvier. Le SNUipp-FSU 21 s'oppose donc à ce moyen provisoire.

Nous sommes également surpris de ne pas voir figurer la fusion de Chevreul élémentaire et maternelle dans les documents : a priori d'après nos collègues, la fusion serait actée...en dehors de toute instance ?

Le SNUipp-FSU21 est également très inquiet sur la future organisation des remplacements et aurait aimé vous donner le retour des collègues visés. L'optimisation pour nous ne passe pas forcément par une centralisation. En effet, les collègues remplaçants connaissent les écoles, les organisations de ces dernières, les élèves ainsi que les secrétaires de circonscription qui les envoyaient sur le terrain. Avec cette centralisation, les collègues seront-ils-elles averti-es suffisamment tôt pour être à l'heure sur leur lieu de travail ? Les circonscriptions seront - elles en transfert d'appel le matin alors que c'est à ce moment que les écoles ont à les joindre ?

Beaucoup de questionnements sur cette nouvelle organisation se posent. Pouvez-vous nous indiquer les raisons de ce choix de la part de l'administration, ainsi que les modalités réelles d'organisation ? Est-ce pour seulement avoir un indicateur plus propice sur le taux de remplacement alors que sur le terrain, ce sera sans doute encore plus compliqué que ce qui se passe actuellement ?

Que dire du plan de formation, dont les documents nous arrivent si tardivement...9 % de temps restant pour les formations autres que les statutaires, celles adressées aux formateurs et les constellations. Un collègue lambda n'a donc que très peu de chance d'accéder aux miettes. Assez inconcevable pour le SNUipp21 qui sait à quel point le manque de formation se fait cruellement sentir dans divers domaines au sein des équipes.